CONDITIONS GENERALES DE PRESTATIONS DE SERVICES

MAPIORE
Sculpteur de votre paysage

Entrée en vigueur : 1er décembre 2023

1. PREAMBULE

MAPIORE est une société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, immatriculée au RCS d'AIX-EN-PROVENCE sous le numéro 981 876 824, dont le siège social est situé 344 boulevard Barthélémy Abbadie 13730 MARIGNANE ayant pour numéro de TVA intracommunautaire FR56981876824 et joignable aux coordonnées suivantes : contact@mapiore.com ; 06.11.48.74.61 (ci-après désignée « **MAPIORE** »). MAPIORE a pour activité la fourniture de prestations de services personnalisés de travaux de jardinage, d'entretien d'espaces verts et de création paysagère (ci-après les « **Prestations** ») à destination de clients particuliers agissant en qualité de consommateur (ci-après le « **Particulier** ») ou en qualité de professionnel (ci-après le « **Professionnel** ») au sens de l'article liminaire du Code de la consommation (ci-après désignés ensemble « **Client** »).

2. OBJET – CHAMP D'APPLICATION

2.1 Les présentes conditions générales de prestations de services (ci-après les « **CGS** ») ont pour objet de régir les relations entre MAPIORE et tout Client ainsi que de définir les conditions et modalités dans lesquelles MAPIORE réalise une ou plusieurs Prestations. Les CGS s'appliquent de plein droit à toute fourniture de Prestations, sous réserve des dispositions spécifiques applicables exclusivement aux Particuliers ou aux Professionnels.

2.2 Les Prestations proposées par MAPIORE donnent lieu à l'établissement d'un devis préalable gratuit établi sur la base des besoins exprimés par le Client et/ou sur la base d'une visite physique de MAPIORE sur le lieu de fourniture des Prestations tel qu'indiqué par le Client (ex. domicile, locaux professionnels, copropriété) (ci-après le « **Devis** »). Le Devis mentionne notamment la nature, l'estimation du temps, la fréquence d'intervention et/ou le délai d'intervention ainsi que le Prix des Prestations. Le Client doit accepter le Devis par écrit dans le délai indiqué sur-celui-ci, au-delà la proposition n'est plus valable. Les CGS étant communiquées au Client concomitamment au Devis, l'acceptation du Devis vaut acceptation des CGS et formalise la conclusion du contrat liant MAPIORE et le Client (ci-après le « **Contrat** »). Conformément à l'article L441-1 du Code de commerce, les présentes CGS constituent le socle unique de la négociation commerciale entre MAPIORE et tout Professionnel. Toute condition dérogatoire ou complémentaire aux CGS devra faire l'objet d'une acceptation préalable écrit par MAPIORE.

2.3 MAPIORE se réserve le droit de modifier ses CGS à tout moment sous réserve d'en informer le Client par écrit trente (30) jours calendaires au moins avant leur entrée en vigueur. Dans ce cas, les CGS applicables seront celles en vigueur à la date de signature du Devis. Si le Client n'accepte pas ces modifications, il doit mettre fin au Contrat selon les modalités prévues à l'article 4.

2.4 Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes CGS serait nulle du fait d'un changement de législation, de réglementation ou par une décision de justice, cela ne saurait en aucun cas affecter la validité et le respect des autres clauses des CGS lesquelles resteront applicables.

3. PRESTATIONS

3.1 Avant toute souscription, le Client reconnaît qu'il peut prendre connaissance de la description et des modalités de réalisation des Prestations notamment par le biais du site internet de MAPIORE accessible à l'adresse www.mapiore.com et/ou via une documentation commerciale mise à disposition du Client. Pour les Prestations plus complexes dans la réalisation, en sus du Devis, MAPIORE se réserve le droit d'établir et de transmettre au Client un cahier des charges d'entretien comprenant notamment un descriptif des Prestations et des photographies du lieu de fourniture de celles-ci (ci-après le « **Cahier des charges** »).

3.2 Dans le cadre de l'activité de MAPIORE, le Client peut notamment bénéficier des Prestations suivantes : tonte des pelouses, désherbage, débroussaillage arrosage, entretien des plantes, bêchage, binage, ratissage, taille de haies et massifs, évacuation des déchets, refleurissement, ramassage des feuilles mortes et déchets végétaux, découpe de bordure, etc. MAPIORE se réserve la possibilité de proposer tout autre Prestation telle qu'indiquée sur son site internet ou sur le Devis. Les Prestations auxquelles le Client a souscrit sont décrites dans le Devis et/ou dans le Cahier des charges.

3.3 Toute modification des Prestations devra faire l'objet d'un nouveau Devis établi par MAPIORE et signé par le Client, et le cas échéant un nouveau Cahier des charges.

3.4 Dans le cas d'une souscription aux Prestations par un Particulier passée à distance ou hors établissement, ce dernier bénéficie d'un droit de rétractation dans les conditions des articles L221-18 et suivants du Code de la consommation, qu'il peut exercer dans les quatorze (14) jours à compter du jour de la conclusion du Contrat. Le Particulier doit informer MAPIORE de sa décision de se rétracter par l'envoi, avant la fin du délai susvisé, à l'adresse email contact@mapiore.com du formulaire de rétractation figurant à la fin des CGS ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter. Le droit de rétractation ne pourra être exercé pour les Prestations pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation dont l'exécution a débuté avec l'accord exprès et préalable du Particulier ainsi que la reconnaissance de la perte du droit de rétractation.

3.5 A défaut de contestation du Client dans un délai de soixante-douze (72) heures à compter de la réalisation des Prestations, celles-ci seront réputées avoir été dûment exécutées.

4. DUREE DU CONTRAT

4.1 Les CGS entrent en vigueur dès l'acceptation du Devis et pour la durée des Prestations.

4.2 Le Client peut souscrire aux (i) Prestations régulières sous forme d'un abonnement (ci-après « **l'Abonnement** ») ou (ii) aux Prestations ponctuelles pour la durée nécessaire à l'exécution de la Prestation telle qu'indiquée dans le Devis. Lorsque le Client opte pour l'Abonnement, celui-ci débute au jour de sa souscription, à la signature du Devis, pour une durée indéterminée.

4.3 Sans préjudice des autres modes de résiliation prévus au Contrat, l'Abonnement pourra être résilié à tout moment par le Client ou par MAPIORE, sans avoir à justifier d'un quelconque motif, par lettre recommandée avec accusé de réception et moyennant le respect d'un délai de préavis de deux (2) mois pour le Professionnel. Conformément à l'article L221-10 du Code de la consommation, le Particulier dispose d'un droit de résiliation permanent, sans frais ni indemnité ni préavis, assorti du remboursement, dans un délai de quinze (15) jours, des sommes versées au prorata de la durée du Contrat restant à courir.

5. CONDITIONS FINANCIERES

5.1 Prix des Prestations : Le prix des Prestations auxquels le Client a souscrit est indiqué dans le Devis (ci-après le « **Prix** »). L'indication du Prix comprends la tarification horaire, éventuellement les frais de déplacement de MAPIORE pour la fourniture des Prestations et le Prix total. Sauf mention contraire, les Prix sont indiqués en euros et sont mentionnés HT et TTC. Les Prestations réalisées par MAPIORE pour des Particuliers peuvent s'inscrire dans le dispositif de l'article 199 sexdecies du code général des impôts et permettre aux Particuliers de bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu selon les conditions légales établies. Il appartient au Particulier de s'assurer de l'éligibilité au dispositif dont MAPIORE ne pourra pas être tenue responsable. A sa libre discrétion, MAPIORE se réserve le droit de proposer au Client des offres promotionnelles ou des réductions de prix selon ses propres modalités. MAPIORE se réserve le droit de solliciter le versement d'un acompte préalablement à la réalisation des Prestations dont le montant est indiqué dans le Devis. Dans ce cas, le solde du Prix est payable à la réalisation de Prestation.

5.2 Facturation et modalités de paiement : MAPIORE adresse au Client une facture par tout moyen utile (notamment par email). Le paiement s'effectue par virement bancaire ou par prélèvement automatique selon les conditions indiquées dans le Devis dans un délai maximum de quinze (15) jours à compter de la date d'émission de la facture. Pour les Prestations des Particuliers éligibles au crédit d'impôt, la facturation s'effectue par le biais d'une coopérative dont l'identité et les coordonnées sont indiquées sur la facture, cette société ayant mandat de facturation pour le compte de MAPIORE.

5.3 Révision des Prix : MAPIORE se réserve le droit de réviser le Prix des Prestations à tout moment sous réserve d'en informer le Client par tout moyen écrit (notamment par email), deux (2) mois minimum avant l'entrée en vigueur des nouveaux Prix. Si le Client n'accepte pas les nouveaux Prix, il doit résilier le Contrat conformément à l'article 4.3 des CGS. Le Client est réputé avoir accepté les nouveaux Prix s'il a recours aux Prestations postérieurement à leur entrée en vigueur.

5.4 Retards et défauts de paiement pour les Professionnels : Toute somme non payée dans le délai indiqué sur la facture entraîne l'application de pénalités de retard calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 (dix) points de pourcentage ainsi que le paiement d'une indemnité forfaitaire de recouvrement de 40 (quarante) euros, sous réserve du remboursement des frais de recouvrement qui seraient exposés pour un montant supérieur qui sera remboursé sur justification, sans préjudice de tous dommages-intérêts.

Les délais de paiement ne peuvent être reportés et aucune retenue ne peut être faite par l'une ou l'autre des Parties, même en cas de litige. Le défaut de paiement du Prix entraîne l'exigibilité immédiate de l'ensemble des sommes dues à MAPIORE.

6. OBLIGATIONS – RESPONSABILITES

6.1 Le Client s'engage à fournir à MAPIORE toutes les informations nécessaires à la fourniture des Prestations par MAPIORE telles qu'exigées par MAPIORE, notamment la description et superficie du jardin/espace vert, des photographies etc. Le Client garantit à cet effet que les informations transmises sont exactes. MAPIORE ne saurait être tenue responsable en cas de préjudice causé du fait des informations erronées, inexactes ou incomplètes. Le Client s'engage également, lors de l'établissement du Devis ainsi que la fourniture des Prestations à être disponible aux créneaux horaires convenus entre eux. MAPIORE ne pourra pas être tenue responsable du défaut de fourniture de la Prestation à raison de l'absence ou l'indisponibilité du Client, la Prestation étant nécessairement facturée dans ce cas sans possibilité de remboursement. MAPIORE pourra proposer un report d'intervention dès lors qu'une demande est introduite au minimum sept (7) jours avant l'intervention. Lorsque pour la fourniture des Prestations, le Client fournit un badge d'entrée et/ou une télécommande et/ou des clefs permettant l'accès au lieu de fourniture des Prestations, le Client reste responsable d'assurer la sécurité de ces lieux. En aucune cas, MAPIORE ne pourra être tenue responsable en cas d'incident sur le lieu de fourniture des Prestations (ex. vol ou cambriolage).

6.2 MAPIORE s'engage à fournir les Prestations avec tout le soin, la diligence et les compétences nécessaires, et selon les règles de l'art et usages de la profession, étant précisé qu'elle est tenue à une obligation de moyens. MAPIORE s'engage à réaliser les Prestations en utilisant son équipement professionnel personnel, à l'exclusion du matériel du Client. MAPIORE fait ses meilleurs efforts pour fournir les Prestations selon les délais indiqués au Client. Toutefois, MAPIORE ne pourra pas être tenue responsable en cas d'annulation de l'intervention pour motif légitime (ex. mauvaises conditions météorologiques, vol d'équipement, maladie) à condition d'en informer préalablement le Client.

7. RESILIATION – FIN DU CONTRAT

7.1 Les CGS prennent fin à l'achèvement des Prestations par MAPIORE, et sous réserve du règlement du Prix total indiqué dans le Devis ainsi que le respect du délai de préavis de résiliation prévu à l'article 4.

7.2 En cas d'inexécution par le Client de l'une de ses obligations, les CGS seront résiliées de manière anticipée, quinze (15) jours après l'envoi d'une lettre de mise en demeure transmise par lettre recommandée avec accusé de réception adressée au Client et restée infructueuse, et ce sans préjudice des dommages-intérêts éventuellement dues. Les Prestations prendront fin à l'issue de ce délai, à défaut de régularisation du manquement.

8. DONNEES A CARACTERE PERSONNEL

8.1 MAPIORE apporte une attention particulière à la gestion des données à caractère personnel collectées et traitées pour les besoins de la fourniture des Prestations. MAPIORE est amenée à collecter, à ce titre les données d'identification des Particuliers ou des interlocuteurs ou point de contact s'agissant des Professionnels, notamment nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, adresse postale, données bancaires. Le Client reconnaît que les données recueillies sont nécessaires pour assurer la gestion de la relation Client, la fourniture des Prestations, et plus largement, l'exécution des présentes CGS. MAPIORE s'engage à respecter la réglementation applicable en matière de données personnelles, et notamment le règlement européen n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données. Toute personne physique bénéficie d'un droit d'information, d'accès, d'opposition, de rectification, d'effacement, de limitation du traitement, de suppression et d'un droit à la portabilité des informations le concernant qu'il communique dans le cadre de toute fourniture de Prestations qu'il peut exercer en écrivant à l'adresse suivante : contact@mapiore.com.

8.2 Dans le cadre de ses activités, MAPIORE peut être amenée à recueillir les données téléphoniques du Particulier. Conformément à l'article L223-2 du Code de la Consommation, le Particulier dispose de la possibilité de s'inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique Bloctel s'il ne souhaite pas être sollicité par téléphone. L'inscription sur cette liste peut s'effectuer sur le site https://www.bloctel.gouv.fr/.

9. FORCE MAJEURE

MAPIORE ne pourra être tenue responsable des manquements ou retards dans l'exécution de ses obligations en cas de force majeure telle que définie à l'article 1218 du Code civil (évènement extérieur, imprévisible et irrésistible). Les obligations sont suspendues et devront être reprises dans un délai raisonnable dès la fin de la force majeure. MAPIORE veillera à informer le Client dans les meilleurs délais de toute situation exceptionnelle l'empêchant d'exécuter ses obligations ou perturbant son activité, afin que les Parties puissent déterminer une solution alternative le cas échéant.

10. CESSION – TRANSMISSION

Les CGS sont conclues *intuitu personae* et ne sauraient être transmises ou cédées sans accord préalable écrit de MAPIORE.

11. LOI APPLICABLE – JURIDICTION COMPETENTE- MEDIATION

11.1 Loi applicable : Les présentes CGS sont soumises au droit français.

11.2 Résolution des litiges avec un Professionnel : Pour toute contestation relative à la formation, à l'exécution ou à la résiliation des relations commerciales entre MAPIORE et le Professionnel, qui n'aurait pas pu être résolue à l'amiable, seul le Tribunal de commerce de MARSEILLE sera compétent, nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie, y compris pour les procédures d'urgence, les procédures conservatoires en référé ou par requête.

11.3 Spécificités applicables aux litiges avec un Particulier : Conformément aux conditions prévues aux articles L. 612-1 et suivants et R612-1 et suivants du Code de la consommation, le Particulier a la possibilité de saisir gratuitement le Médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable de tout litige. Le Particulier peut contacter à ce titre le Centre de médiation de la consommation de conciliateurs de justice (CM2C)auquel le MAPIORE est adhérente, en remplissant le formulaire en ligne directement sur le site https://www.cm2c.net/, ou bien par voie électronique à l'adresse cm2c@cm2c.net ou voie postale à l'adresse suivante 49 Rue de Ponthieu, 75008 Paris.

A défaut de résolution amiable, toute contestation entre MAPIORE et le Particulier sont soumis aux juridictions désignées selon les règles de compétence de droit commun.

FORMULAIRE DE RETRACTATION
à destination des Particuliers

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

A l'attention de :

MAPIORE
344 boulevard Abbadie – 13730 Saint-Victoret
contact@mapiore.com

Je vous notifie par la présente, ma rétractation du contrat pour la prestation de services ci-dessous :

- Signature du Contrat le :
- Nom du Particulier :
- Adresse du Particulier :

Signature du Particulier (uniquement en cas de notification du formulaire sur papier) :
Date :